

ENQUETES CNR 40 TONNES

Le personnel de conduite

Les enquêtes CNR Longue distance et Régional observent les conditions et les coûts d'exploitation des ensembles articulés 40 tonnes exploités en compte d'autrui par le pavillon français. Le véhicule constitue l'unité d'observation de ces enquêtes et la clé principale de restitution de leurs résultats.

Le CNR s'intéresse, avec cette note, à des résultats non plus par véhicule mais par conducteur. Ce nouvel angle d'analyse permet ainsi de définir des profils de conducteurs « types », données indispensables aux études socio-économiques menées fréquemment par le CNR (impact d'un accord salarial, d'une nouvelle réglementation sociale ou comparatif international, ...).

Les résultats sont présentés sous forme de fiches techniques, détaillant les principales conditions d'emploi et de rémunération des conducteurs.

1 Présentation des fiches de résultats

Les fiches présentent les conditions d'emploi et de rémunération des conducteurs, affectés à « plein temps » aux parcs 40 tonnes exploités pour compte d'autrui en longue distance et en régional.

On entend par conducteur à « plein temps » les conducteurs membres de l'effectif permanent de l'entreprise, affectés exclusivement aux parcs 40 tonnes étudiés.

Pour chacun des profils, longue distance et régional, le CNR recompose le coût total annuel d'un conducteur « type » comprenant sa rémunération, les cotisations employeurs et ses indemnités de déplacement, ainsi que ses conditions d'emploi (temps de service ou de conduite pour un mois de pleine activité, etc.).

Les analyses sont segmentées :

- Par classe d'effectif, variable de stratification des échantillons enquêtés.
La segmentation par classe d'effectif reprend les trois classes de stratification des échantillons d'enquêtes Longue distance et Régional : de 0 à 19 salariés, de 20 à 49 salariés et 50 salariés et plus.
La part relative de chaque classe d'effectif est proportionnelle à sa contribution au chiffre d'affaires des entreprises des sous-secteurs « transports routiers de fret interurbains » (longue distance) et « transports routiers de fret de proximité » (régional), telle qu'elle résulte de l'Enquête *Esane* de l'INSEE (valeurs des pondérations dans les tableaux 2.1 et 3.1).
Le CNR fait apparaître une catégorie d'analyse supplémentaire, regroupant toutes les entreprises de 20 salariés et plus (moyenne pondérée).
- Par classe de kilométrage parcouru annuellement par les véhicules étudiés.
Chaque intervalle contient 25 % de l'échantillon (notion de quartiles statistiques).

Rappel de la méthodologie des enquêtes :

L'enquête Longue distance 2016 s'est déroulée au cours du 4^{ème} trimestre 2016. Les statistiques mensuelles de temps de service, de temps de conduite, de salaires ou de primes sont observées pour un mois de pleine activité. Les salaires sont ceux appliqués en décembre 2016.

L'enquête Régional 2017 s'est déroulée au cours du 2^{ème} trimestre 2017. Les statistiques mensuelles de temps de service, de temps de conduite, de salaires ou de primes sont observées pour un mois de pleine activité. Les salaires sont ceux appliqués en juin 2017.

2 Fiche 1 : Conducteur « type » à plein temps LONGUE DISTANCE 2016

2.1 Par classe d'effectif

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION OBSERVEES D'UN CONDUCTEUR « TYPE » A PLEIN TEMPS PAR CLASSE D'EFFECTIF

Valeurs décembre 2016 - enquête LD 40T 2016	0 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Sous-ensemble 20 salariés et plus	Ensemble
Ratio conducteur / véhicule	1,03	1,05	1,08	1,07	1,06
Ancienneté en entreprise	8,9	11,5	9,8	10,3	10,0 ans
Nombre annuel de jours d'activité	219,8	217,8	212,5	214,1	215,5 j
Nombre de mois payés	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0 mois
Temps de service pour un mois de pleine activité	206,9	205,1	202,5	203,3	204,2 h
Temps de conduite pour un mois de pleine activité	153,6	149,8	149,5	149,6	150,5 h
Salaire pour un mois de pleine activité	2 412	2 381	2 350	2 359	2 373 €
Primes mensuelles	68	74	74	74	73 €
dont primes de nuit	31	33	31	32	31 €
Primes annuelles ramenées au mois	10	24	17	19	17 €
Rémunération totale mensuelle	2 490	2 479	2 441	2 452	2 463 €
Cotisations employeurs (nettes Fillon)	29,3	29,9	30,9	30,6	30,3 %
Indemnités de déplacement annuels	9 379	8 796	8 902	8 870	8 996 €
Indemnités de déplacement par jour d'activité	42,67	40,39	41,89	41,43	41,74 €
Valeur de pondération des classes (%)	24,8	22,7	52,5		100 %

COÛT TOTAL ANNUEL RECOMPOSE D'UN CONDUCTEUR « TYPE » A PLEIN TEMPS PAR CLASSE D'EFFECTIF

Recomposition 2016	0 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Sous-ensemble 20 salariés et plus	Ensemble
Nombre d'heures de service par an	2 145	2 107	2 056	2 072	2 090 h
Nombre d'heures de conduite par an	1 593	1 539	1 518	1 524	1 540 h
Coût annuel pour 1 conducteur	48 014	47 439	47 245	47 298	47 507 €
Rapporté à 1 heure de temps de service	22,38	22,51	22,98	22,83	22,73 €
Rapporté à 1 heure de temps de conduite	30,14	30,82	31,12	31,04	30,85 €

2.2 Par classe de kilométrage

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION OBSERVEES D'UN CONDUCTEUR « TYPE » A PLEIN TEMPS PAR CLASSE DE KM

Valeurs décembre 2016 - enquête LD 40T 2016	≤ 101 500	> 101 500 ≤ 110 000	> 110 000 ≤ 122 400	> 122 400	Ensemble
Ratio conducteur / véhicule	1,03	1,07	1,05	1,10	1,06
Ancienneté en entreprise	10,7	9,1	9,6	9,9	10,0 ans
Nombre annuel de jours d'activité	215,6	215,0	218,1	214,1	215,5 j
Nombre de mois payés	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0 mois
Temps de service pour un mois de pleine activité	205,4	203,4	204,9	201,7	204,2 h
Temps de conduite pour un mois de pleine activité	138,1	144,1	155,8	160,9	150,5 h
Salaire pour un mois de pleine activité	2 387	2 355	2 388	2 331	2 373 €
Primes mensuelles	56	87	60	87	73 €
dont primes de nuit	15	30	24	52	31 €
Primes annuelles ramenées au mois	25	19	8	15	17 €
Rémunération totale mensuelle	2 468	2 461	2 456	2 433	2 463 €
Cotisations employeurs (nettes Fillon)	29,6	30,4	30,4	30,6	30,3 %
Indemnités de déplacement annuels	8 144	9 196	9 033	9 515	8 996 €
Indemnités de déplacement par jour d'activité	37,77	42,77	41,42	44,44	41,74 €

COÛT TOTAL ANNUEL RECOMPOSE D'UN CONDUCTEUR « TYPE » A PLEIN TEMPS PAR CLASSE DE KM

Recomposition 2016	≤ 101 500	> 101 500 ≤ 110 000	> 110 000 ≤ 122 400	> 122 400	Ensemble
Nombre d'heures de service par an	2 087	2 060	2 146	2 056	2 090 h
Nombre d'heures de conduite par an	1 403	1 459	1 632	1 640	1 540 h
Coût annuel pour 1 conducteur	46 526	47 706	47 464	47 645	47 507 €
Rapporté à 1 heure de temps de service	22,29	23,16	22,12	23,17	22,73 €
Rapporté à 1 heure de temps de conduite	33,16	32,70	29,08	29,05	30,85 €

3 Fiche 2 : Conducteur « type » à plein temps REGIONAL 2017

3.1 Par classe d'effectif

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION D'UN CONDUCTEUR « TYPE » A TEMPS PARTIEL PAR CLASSE D'EFFECTIF

Valeurs juin 2017 - enquête REG 40T 2017	0 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Sous-ensemble 20 salariés et plus	Ensemble
Ratio conducteur / véhicule	1,05	1,10	1,14	1,13	1,09
Ancienneté en entreprise	9,9	10,0	8,4	9,0	9,4 ans
Nombre annuel de jours d'activité	218,2	217,8	216,6	217,0	217,5 j
Nombre de mois payés	12,0	12,1	12,0	12,0	12,0 mois
Temps de service pour un mois de pleine activité	196,7	195,1	196,4	195,9	196,2 h
Temps de conduite pour un mois de pleine activité	120,8	123,1	128,4	126,5	124,1 h
Salaire pour un mois de pleine activité	2 255	2 217	2 210	2 213	2 231 €
Primes mensuelles	62	59	85	76	70 €
dont primes de nuit	25	30	47	41	34 €
Primes annuelles ramenées au mois	8	18	21	20	15 €
Rémunération totale mensuelle	2 325	2 294	2 316	2308	2 316 €
Cotisations employeurs (nettes Fillon)	29,1	27,4	29,1	28,5	28,7 %
Indemnités de déplacement annuels	4 873	3 572	3 479	3 513	4 099 €
Indemnités de déplacement par jour d'activité	22,33	16,40	16,06	16,19	18,85 €
Valeur de pondération des classes (%)	43,1	20,7	36,2		100 %

COUT TOTAL ANNUEL RECOMPOSE D'UN CONDUCTEUR « TYPE » A TEMPS PARTIEL PAR CLASSE D'EFFECTIF

Recomposition 2017	0 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Sous-ensemble 20 salariés et plus	Ensemble
Nombre d'heures de service par an	2 086	2 083	2 046	2 059	2 070 h
Nombre d'heures de conduite par an	1 281	1 314	1 338	1 329	1 309 h
Coût annuel pour 1 conducteur	40 892	38 935	39 358	39 204	39 867 €
Rapporté à 1 heure de temps de service	19,60	18,69	19,24	19,04	19,26 €
Rapporté à 1 heure de temps de conduite	31,92	29,63	29,42	29,50	30,46 €

3.2 Par classe de kilométrage

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION D'UN CONDUCTEUR « TYPE » A TEMPS PARTIEL PAR CLASSE DE KM

Valeurs juin 2017 - enquête REG 40T 2017	≤ 72 300	> 72 300 ≤ 92 000	> 92 000 ≤ 115 100	> 115 100	Ensemble
Ratio conducteur / véhicule	1,02	1,07	1,11	1,19	1,09
Ancienneté en entreprise	11,7	8,0	11,0	7,5	9,4 ans
Nombre annuel de jours d'activité	217,3	217,4	219,4	217,0	217,5 j
Nombre de mois payés	12,0	12,0	12,0	12,2	12,0 mois
Temps de service pour un mois de pleine activité	193,7	198,1	193,6	198,8	196,2 h
Temps de conduite pour un mois de pleine activité	101,5	125,2	142,5	121,8	124,1 h
Salaire pour un mois de pleine activité	2 298	2 214	2 192	2 252	2 231 €
Primes mensuelles	46	48	83	166	70 €
dont primes de nuit	10	24	48	64	34 €
Primes annuelles ramenées au mois	30	8	8	17	15 €
Rémunération totale mensuelle	2 374	2 270	2 283	2 435	2 316 €
Cotisations employeurs (nettes Fillon)	29,5	28,8	28,7	28,8	28,7 %
Indemnités de déplacement annuels	3 166	4 455	4 724	2 818	4 099 €
Indemnités de déplacement par jour d'activité	14,57	20,49	21,53	12,99	18,85 €

COUT TOTAL ANNUEL D'UN CONDUCTEUR « TYPE » A TEMPS PARTIEL PAR CLASSE DE KM

Recomposition 2017	≤ 72 300	> 72 300 ≤ 92 000	> 92 000 ≤ 115 100	> 115 100	Ensemble
Nombre d'heures de service par an	2 091	2 080	2 021	2 056	2 070 h
Nombre d'heures de conduite par an	1 096	1 314	1 487	1 260	1 309 h
Coût annuel pour 1 conducteur	40 058	39 540	39 983	41 081	39 867 €
Rapporté à 1 heure de temps de service	19,16	19,01	19,78	19,98	19,26 €
Rapporté à 1 heure de temps de conduite	36,55	30,09	26,89	32,60	30,46 €